

LE TRAIT D'UNION CHEVINOIS

Avríl 2017

N° 50





-Le mot du maire -

Madame, monsieur

La période pré-électorale bat son plein, cela ne vous a pas échappé. La perspective des 4 scrutins à venir a motivé les Chevinois puisque 47 sont venus en mairie s'inscrire sur les listes électorales. Finalement, malgré quelques radiations, le nombre d'inscrits est de 438. Je vous rappelle les dates : 23 avril et 7 mai pour les présidentielles et les 11 et 18 juin pour les législatives.

En ce début d'année, une modification administrative a fait beaucoup de bruit. Depuis le 21 mars, les cartes d'identité ne se font plus dans les mairies des petites communes. Pour nous, il faudra se rendre à l'Arbresle pour effectuer cette formalité. C'est encore une prérogative qui disparaît et un service rendu en moins aux habitants des territoires ruraux.

Si le ciel ne nous tombe pas sur la tête, l'année 2017 devrait comme chaque année nous apporter de nombreuses occasions de faire vivre notre village. Sans pouvoir ici citer de manière exhaustive toutes les activités proposées par nos associations, je voudrais mettre l'accent néanmoins sur notre traditionnelle « Fête des classes » qui est toujours un moment attendu de tous pour son défilé et son apéritif festif sur la place du village. Je voudrais également rappeler ce nouvel évènement qu'est « La fête à tout le monde » fruit du travail du comité des fêtes, avec son lot de surprises en tout genre qui aura lieu le 17 juin. Je compte sur chacun d'entre vous pour en faire la promotion afin d'en assurer la réussite. Je vous invite aussi à venir rencontrer, voire découvrir, les entrepreneurs chevinois le samedi 8 avril. Ils sont relativement nombreux et pour certains, méconnus.

Notre nouveau site internet est maintenant consultable et vous fournit les informations sur tous les futurs évènements, sur la municipalité, sur les démarches administratives, sur l'histoire et la géographie de Chevinay, mais aussi sur la communauté de communes. Les membres de la commission « communication » ont fourni un travail remarquable.

Merci enfin aux forces vives du village. Au plaisir de vous rencontrer nombreux, accompagnés de votre carte d'électeur puis dans d'autres circonstances plus festives, verre de l'amitié à la main.

Richard Chermette

-Le printemps 2017 est arrivé-

On bêche, on taille, on sème

Chevinay se met au jardinage. Vous savez que notre village s'est engagé officiellement à bannir tout produit phytosanitaire des espaces verts.

En un mot, Monsanto et ses amis n'ont plus rien à faire chez nous !

Cependant, il y a d'autres pollutions qui peuvent compromettre la sérénité de notre cadre de vie. Souvent il ne s'agit que de points qui peuvent paraître anodins.

En voici quelques-uns.

Le bruit : nous en avons tous été la source et la victime. Nous bricolons, nous tronçonnons, nous tondons. Pour bien vivre ensemble, nous devons tenir compte de nos voisins et de notre environnement.

"Nous sommes un petit village on ne va quand même pas tout réglementer !" C'est vrai. Mais il s'agit de respecter l'arrêté préfectoral 2015 n° 2015-200 qui veille au bien-être de chacun. En voici un extrait :

"Si un particulier est amené à utiliser des outils ou des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, scies mécaniques, perceuses etc.,il lui sera permis de les utiliser : les jours ouvrables de 8h30 à 12 h. et de 15 h à 19h. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19 h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h."

La fumée : peut-on faire brûler des déchets dans sa propriété ? Voici ce qu'en dit l'arrêté préfectoral du

20/12/2013 toujours en vigueur : jardins et espaces publiques :

" Il est interdit de brûler les déchets verts et végétaux coupés ou sur pied quelle que soit la teneur en humidité, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur. Pour des raisons sanitaires, par exemple attaques de parasites mettant en danger le voisinage, une dérogation doit être demandée au maire.

Déjections canines : il est difficile de s'adresser directement aux chiens. Alors nous nous adressons aux maîtres.

En fait dans la majeure partie des cas, ces maîtres sont respectueux de l'environnement et ramassent les crottes de leur chien. Mais il y a toujours ceux qui estiment que c'est aux autres à faire attention où ils mettent les pieds et qui se soucient peu de la saleté qu'ils laissent sur la voie publique ou dans les espaces verts. C'est la raison pour laquelle nous sommes obligés de clore certains espaces que nous souhaiterions voir accessibles à tous.

Un chien peut se sauver. Cela arrive fatalement à n'importe quel chien, mais il y a ceux qui se promènent régulièrement sans leur maître. C'est au maître ou à la maitresse de prendre les dispositions nécessaires pour garantir la propreté de notre village. Il existe des petits sacs bien pratiques pour ramasser la "générosité" de nos chiens.

Les mégots de cigarettes : en eux-mêmes ils polluent déjà, mettent des centaines d'années à se dégrader mais de plus, les enfants s'en emparent. Munissez-vous de cendriers.

Parcelles réservées au jardinage

Le terrain en limite de la "Ceriseraie" est destiné au jardinage respectueux de la charte phytosanitaire signée par la commune de Chevinay. Il peut être divisé en parcelles.

Si vous êtes intéressé(e) par l'une d'elles, vous pouvez vous adresser à :

Alain Machabert: 06 80 40 57 14



La pyrale du buis



Des moyens de prévention et de lutte existent :

- Observer attentivement les buis jusqu'au cœur pour repérer les premières attaques
- Traiter au Bt en présence de jeunes chenilles
- Installer des pièges à phéromones pour suivre les pics de reproduction (jusqu'à 4 générations/an)
 - Lutter mécaniquement tout au long de l'année



-Le site internet de la mairie -

Nous avons redonné une nouvelle jeunesse au site internet de Chevinay. Vous pouvez le consulter en vous rendant à l'adresse suivante :

http://www.mairie-chevinay.fr/

Les associations peuvent profiter de ce nouveau site pour faire passer des informations et/ou gérer directement leur page. Vous pouvez vous rendre à la mairie pour connaître la marche à suivre et les conditions de publication.

-Les élections présidentielles -

Le premier tour des élections présidentielles aura lieu le 23 avril 2017.

Le second tour aura lieu le 7 mai.

Vous recevrez par la poste la nouvelle carte électorale qui sera émise à cette occasion par décision gouvernementale.

Le bureau de vote sera ouvert dans la salle du conseil de la mairie de 8 heures à 19 heures



-Le bon pain frais-



Vous pouvez acheter des baguettes fraîches à la mairie, les mardi et jeudi à partir de 8H30 et le samedi matin à partir de 9h30.

Vous pouvez aussi commander des viennoiseries et des pains spéciaux soit en les commandant à la mairie soit en téléphonant directement au boulanger de Courzieu qui les apportera à la mairie.

Téléphone: 04 74 70 31 82.

La liste des pains vendus par la boulangerie MAISON AUNEAU se trouve en mairie.

-Le cercle amical -

Début janvier, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire. Après le mot de bienvenue et une pensée pour ceux qui nous ont quittés en cours d'année 2016, le président nous a présenté le rapport moral de l'année 2016, la trésorière nous a présenté le rapport financier légèrement positif qui fut adopté à la majorité.

L'année 2017 sera importante pour le cercle puisque le changement de local sera effectué aux beaux jours. Pour le transfert, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ; 15 jours ou 3 semaines après le déménagement, une assemblée extraordinaire sera

convoquée pour élire un nouveau bureau car après 21 ans d'existence, l'actuel s'en va ...

Pensez à votre adhésion, car seuls sont appelés à voter, les adhérents à jour de leur cotisation (statuts).

Venez nombreuses et nombreux pour élire le nouveau bureau ou y participer et nous rejoindre pour donner un nouvel élan au cercle amical.

Le bureau sortant

- A Tout Chœur Chevinois-

Vous connaissez sans doute notre Chorale A TOUT CHOEUR CHEVINOIS? Si ce n'est pas encore le cas, nous vous invitons vivement à découvrir notre répertoire lors de notre concert annuel (suivi d'un repas) qui aura lieu:

le samedi 1er Avril à 19 heures à l'église de Chevinay.

Des chants du monde (africains, malgaches, philippins, russes...) ainsi que des musiques sacrées vous permettront de passer un beau moment musical. Ce n'est pas le dynamisme qui manque à notre Chœur puisqu'il a déjà interprété de grandes œuvres (Requiem de Mozart...) et qu'il proposera deux oratorios (de César Franck et Mickael Haydn) en décembre prochain.



La direction du Chœur, assurée par Pascal Durand, contribue à offrir aux choristes des séances à la fois studieuses et agréables. Et nous vous invitons à partager ces bons moments chantants, le vendredi de 20 h à 22 h. Salle des Associations.

Présidente: Marie Jo PONCET tél. 04 74 70 46 90

-Les anciens combattants -

La section de Chevinay a tenu son assemblée annuelle le 19 janvier 2017.

En dépit d'un effectif réduit, la section reste fidèle aux buts de l'association : honorer la mémoire des Chevinois morts pour la France et maintenir entre ses membres des liens de solidarité et de camaraderie.

En 2017 la section s'associera à la municipalité pour organiser, comme chaque année, les cérémonies du

souvenir, devant le monument, le 8 mai et le 11 novembre.

Le 22 février, la section était présente avec son drapeau pour saluer la mémoire de Pierre Cuissard. Homme de la terre, ancien combattant, il était membre de notre section et malgré la maladie et les atteintes de l'âge, participait aux assemblées. Qu'il repose en paix. A son épouse, Danielle, et leurs enfants nous renouvelons l'expression de nos sincères condoléances.

-Amis des livres, du patrimoine et des arts de Chevinay-

L'année 2016, en quelques chiffres :

120, c'est le nombre de personnes adultes et jeunes ayant pris au moins un livre dans l'année.

1487, le total des prêts

1499 livres pour les jeunes

1632 livres pour les adultes

Les personnes intéressées trouveront à la bibliothèque le 2éme numéro du bulletin de l'association « l'arbre à mots ». Au sommaire : l'aqueduc de la Brévenne ; quand les bois de Bagny étaient mis à sac ; assassinat au château de Saint-Bonnet. (L'arbre à mots est gratuit pour les adhérents).

Samedi 1^{er} avril, de 10 h à 12 h, troc de graines, de plants, de boutures et à midi apéritif offert par l'association.

Pour les journées du patrimoine à Chevinay, nous vous proposerons une exposition de photos anciennes du village et de ses habitants. Nous recherchons des photos, documents, petits outillages pour illustrer une petite exposition sur les métiers d'autrefois.

Le 1^{er} octobre se tiendra le salon des écrivains, organisé par la bibliothèque en partenariat avec le comité des fêtes et les p'tits loups. Nous vous proposons de participer à un concours de "nouvelles". Si vous êtes intéressés, vous trouverez le règlement à la bibliothèque.

-Classes en 7 -

Le samedi 13 mai, l'ensemble de la population est invité par toute la classe en 7 au défilé à partir de 11H suivi du vin d'honneur sur la place du village.

La journée se terminera par une soirée dansante ouverte à tous. Si vous êtes nés une année en 7, et que vous n'avez pas été contactés, faites-vous connaître en mairie, vous pourrez ainsi participer pleinement à cette fête.



Les 7 en 2007

-Les p'tits loups

Seulement quelques mois après ce début d'année, l'actualité des P'tits Loups est déjà riche d'évènements et de rencontres!

Pour commencer, nous avons fêté 2017 autour de la traditionnelle Galette des Rois. L'occasion pour chacun de transmettre ses vœux et d'évoquer les nombreux projets à venir.

Parmi ces projets, proposer cette année encore aux habitants du village et aux familles de se réunir autour de Monsieur Carnaval. Le défilé a eu lieu le samedi 11 mars, sous un soleil éclatant et une chaleur exceptionnelle !! La décision a donc été prise de « délocaliser » le carnaval de la salle des fêtes vers la cour de l'école : le cortège est donc parti de l'école jusqu'au Micollet, dans une ambiance incroyable ! Des parties de jeux en bois et une mini-disco ont suivi, agrémentées de gourmandises : bugnes et gâteaux

confectionnés par les enfants de l'école le vendredi après-midi ont été de la fête ! Grâce à 3 mamans, les enfants ont également pu se faire maquiller avant les festivités. Merci à tous pour votre disponibilité et votre soutien !

Comme la vente de pizzas organisée l'an passé, l'équipe des P'tits Loups a souhaité renouveler l'opération. Un peu de changement puisqu'il s'agissait cette année de fromages. Une nouvelle fois, c'est un succès! Un grand merci à toutes les personnes qui y ont contribué et aux Chevinois pour leur participation. Les fonds récoltés serviront à financer en partie une future sortie de fin d'année pour les enfants.

Prochains rendez-vous : la kermesse, le 24 juin et le vide-grenier, le 1^{er} octobre.



-Repas du CCAS -

Le samedi 3 décembre 2016 s'est déroulé le traditionnel repas du CCAS. Cette année encore la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez- vous grâce à une

animation dynamique et joviale. Chacun a pu pousser sa chansonnette et un chœur improvisé a mis une ambiance de feu.



Le choeur improvisé

Démonstration de madison

-Travaux-

En juillet, la mairie commencera les travaux pour la rénovation de la classe de maternelle.

A cette occasion nous organiserons un chantier participatif pour assurer la peinture de la classe.

Dès que nous aurons arrêté une date nous vous la communiquerons et nous vous inviterons.

-Eclairage public-

Dans le cadre de notre lutte pour préserver l'environnement. nous envisageons, à expérimental, de procéder à l'extinction de l'éclairage public du centre bourg courant juin. Cette extinction se ferait de 23h30 à 5h00. Cette mesure sera mise en place pour une période de 6 mois dans un premier temps. Elle permettra de mesurer l'optimisation de la consommation d'électricité de notre commune mais "pas que"...'L'extinction de nuit peut se justifier dans une démarche environnementale. L'éclairage public non maîtrisé a, en effet, un impact sur la biodiversité et peut perturber les écosystèmes. En outre, il influence également le cycle naturel du sommeil chez l'homme. Des économies d'électricité sont aussi possibles car

une extinction d'environ six heures permet de diviser par deux la quantité d'énergie nécessaire à l'éclairage. La coupure de nuit est facile à mettre en œuvre dans les zones rurales peu denses. En termes de sécurité, dans la mesure d'infrastructures réglementaires et d'une bonne signalisation, des études montrent que l'extinction n'a pas de corrélation avec le taux d'accidents. Elle conduit même à un ralentissement naturel des véhicules. Il convient toutefois de prendre en compte les zones à risque identifié. Les services de police et de gendarmerie n'ont pas constaté d'incidence de l'extinction sur le nombre d'agressions et de vols qui ont principalement lieu en journée

A vos calendriers, Chevinois et Chevinoises!

Les bénévoles du Comité des Fêtes vous attendent nombreux.

Samedi 1er avril: Troc de graines à la bibliothèque de 10 H à 12 H

Samedi 1^{er} avril : Journées du patrimoine, exposition des photos anciennes à la bibliothèque

Samedi 1er avril: Concert chorale de Chevinay à 19 H à l'église, suivi d'un repas à la salle des fêtes

Samedi 8 avril : Rencontre avec les entrepreneurs chevinois de 9 h à 12 h, salle des fêtes

Dimanche 16 avril: Chasse aux œufs de 10 H à 12 H

Dimanche 23 avril : 1er tour des élections présidentielles, à la mairie de 8 H à 19 H, salle du conseil Dimanche 23 avril : Transmission du livre d'or des classes en 6 aux classes en 7, 11 H salle des

associations

Samedi 6 mai : Vente de fleurs de 9 H à 13 H par ATCC, place du village

Dimanche 7 mai : 2ème tour des élections présidentielles, à la mairie de 8 H à 19 H, salle du conseil

Samedi 13 mai : Fête des classes en 7 ; Messe à de 10 H, défilé à 11 H suivi du vin d'honneur. Soirée

dansante pour tous

Dimanche 21 mai : La Gaule chevinoise, fête de l'étang à partir de 8 h

Dimanche 11 juin : 1er tour des élections législatives, à la mairie de 8 H à 18 H, salle du conseil

Samedi 17 juin : Fête à tout le monde, course de caisses à savon

Dimanche 18 juin : 2ème tour des élections législatives, à la mairie de 8 H à 18 H, salle du conseil

Samedi 24 juin : Kermesse de l'école à partir de 14 H

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Quest Lyonnais

REUNION PUBLIQUE le 5 avril 2017 : diagnostic du territoire

C'est quoi un Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) ?

Un document d'urbanisme définit à l'échelle d'un bassin de vie qui s'applique localement dans les plans locaux d'urbanisme.

À quoi ça sert?

À assurer un équilibre entre les besoins de la population notamment en termes de logement, d'emploi, de mobilité, de commerce et la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, la protection des milieux naturels et des paysages.

Notre 1^{er} SCoT approuvé en février 2011 nécessite d'être révisé.

Pays de l'Arbresle Vallons du Lyonnais CCVG Mornantais

Une révision pour...

- Aller plus loin: à horizon 2040
- Intégrer de nouvelles préoccupations : la qualité de l'air, le développement touristique du territoire, sa couverture numérique ...
- ✓ Lutter contre le changement climatique et prévoir l'adaptation à ce changement
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre ...

Ca vous intéresse?

Le mercredi 5 avril 2017 à 19h, la 1ère REUNION PUBLIQUE de la révision du SCoT de l'Ouest Lyonnais présentera les conclusions du diagnostic partagé. Ce diagnostic a pour but de mieux connaître le territoire : ses évolutions, ses influences, ses potentiels, ses limites, ses besoins... et d'en déterminer ses principales caractéristiques : population, logements, déplacements, environnement, énergie et climat, économie, agriculture et forêt, tourisme, etc.

Ce diagnostic a débuté en 2016 par des visites de terrain pour les élus du territoire des 4 communautés de communes de l'Ouest Lyonnais (Pays de l'Arbresle, Pays Mornantais, Vallée du Garon, Vallons du Lyonnais). Plusieurs entretiens avec des spécialistes et des ateliers thématiques ont alimenté ce travail permettant d'associer les acteurs locaux.

Cette réunion publique constitue l'occasion de partager ces éléments avec les habitants de l'Ouest Lyonnais (territoire ci-dessus).





Depuis le 01 janvier 2017, les associations ADMR de « Sain-Bel/Savigny » et « Saint Pierre/Sourcieux/ Chevinay »se sont réunies pour n'en former qu'une « association ADMR la Brévenne ».

En effet, en juin dernier, pour des raisons d'exiguité, nous nous sommes installés dans les locaux de l'association ADMR de Sain-Bel . La mutualisation des moyens est apparue évidente. De plus l'activité étant en nette progression, (10% sur 2016) l'entraide simplifie le travail administratif. Une fusion des deux services s'est faite dans la douceur sous la présidence de Monsieur Laurent Jean-Bernard.

Pour les bénéficiaires, rien ne change. Nous gardons deux secteurs : un pour St Pierre et l'autre pour Sain Bel

Pour Chevinay, la référente administrative est toujours Charlène Ducrin.

Vous avez besoin d'aide pour votre maintien à domicile ou votre confort, pour un accompagnement, un portage de repas, une sortie d'hospitalisation etc. Vous pouvez nous contacter de 8h à 12h au 04 74 72 32 55 ou par mail :

« <u>admr.st-pierrelapalud@fede69.admr.org</u> » qui deviendra en avril : « admr.labrevenne@fede69.admr.org »

M. H. Ribagnac Secrétaire de l'association ADMR la Brévenne.

> ADMR 82 route du Fiatet 69210 Sain-Bel».

Job Dating ADMR: « Aide à domicile: un métier de lien social pour vous »

Le service à la personne est une des activités qui offre actuellement des opportunités de recrutement. C'est pourquoi l'ADMR du Rhône a décidé de lancer une opération de recrutement d'envergure. Ce réseau associatif est la référence des services à la personne en France puisqu'il compte plus de 100 000 salariés et près de 3 000 associations.

A l'échelle du Rhône, l'ADMR organisera son 2ème "Job Dating". Concept original qui donne sa chance à tous, le job dating permet au candidat de se présenter rapidement sans avoir été présélectionné en amont. Il peut ensuite être recontacté pour un second entretien plus approfondi en vue d'une embauche (CDI, CDD, job d'été).

Cette opération sera organisée en simultanée dans 7 villes du Rhône le même jour : le mardi 11 avril.

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet : www.admr69.org

Une présentation des métiers de l'aide à domicile sera proposée aux candidats.

Cette session de recrutement s'adresse à toutes les personnes, diplômées ou non, avec ou sans expérience. Pré-requis des candidats : véhicule personnel indispensable (à l'exception de notre association de Lyon).

RDV le mardi 11 avril de 14H à 18H à la Fédération ADMR – Route des grands Champs – 69210 SAIN BEL

Merci aux candidats de venir avec leur CV et leur lettre de motivation.

Plus d'informations auprès de Catherine CHERPIN – Fédération ADMR du Rhône

catherine.cherpin@admr69.org - Tel: 04 74 26 78 78

-Traitement des eaux usées-

Depuis le 1 janvier 2017, le traitement des eaux usées collectives a été délégué au syndicat SIABA :

« Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de l'Arbresle »

Les compétences du SIABA portent sur la collecte, le transport, le traitement des eaux usées et la gestion des boues d'épuration.

Le SIABA gère 16 systèmes d'assainissement pour 15 communes rattachées à ce syndicat.

Les eaux pluviales restent une compétence communale.

Incidence financière sur ce changement :

Le prix au mètre cube d'eau hors SIDESOL passe de 1€ à 1,70€ HT, mais la part annuelle fixe de 20€ est supprimée. L'incidence financière est donc pratiquement nulle pour les abonnés. La participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC) pour la construction d'une maison passera à 1700€.

Lors d'une vente immobilière, le propriétaire sera tenu de faire réaliser un contrôle des branchements. Le coût de ce contrôle est de 170€, à la charge de l'acheteur.

Les ennemis des stations d'épuration :

Vous utilisez de <u>lingettes</u>, aussi bien pour le ménage que pour l'hygiène corporelle. Surtout ne les jetez pas dans les toilettes. Elles sont l'ennemi des stations! Même si sur l'emballage il est indiqué dégradable, cela n'est jamais le cas avant qu'elles n'arrivent aux dégrilleurs recevant les eaux usées. Elles provoquent des casses, des pannes ... et finissent à la poubelle ... autant les y mettre tout de suite...

Autres déchets qui ne doivent pas être déversés dans les eaux usées : toutes les **huiles**, **et graisses de friture**. En refroidissant, elles s'épaississent et finissent par boucher les canalisations !!!

-Exposition-







-Salon des entrepreneurs à Chevinay-

Venez rencontrer les entrepreneurs de Chevinay le 8 avril 2017 de 9h. à 12h. Ils vous attendent pour vous parler de leurs activités.



A LA RENCONTRE DES ENTREPRISES DE CHEVINAY

Savez-vous qu'il existe une cinquantaine d'entrepreneurs à Chevinay ?

Venez découvrir ces entreprises, issues de tous les secteurs d'activité, qui ont leur siège à Chevinay ou ailleurs, et dont les dirigeants sont peut-être aussi vos voisins!





Si vous êtes chef d'entreprise et que vous n'avez pas été contacté pour participer à cette rencontre, n'hésitez pas à envoyer un mail à contact@mairie-chevinay.fr

-Fête à tout le monde-

Il est encore temps de préparer votre caisse (à savon !!)

